

• **Les félicitations de Jacques Drapier et F.X Huguenot.** Les élus socialistes de l'Assemblée Départementale savent être réalistes et cohérents quand il faut. Le 18 décembre 2009, lors de la discussion des orientations budgétaires 2010, ils ne se sont pas opposés aux options financières retenues par la majorité départementale. Car l'année 2010, nous le savons tous, sera difficile.

Au cours des débats, j'ai eu le plaisir de recevoir les félicitations publiques (et chaleureuses) de Jacques Drapier (Neufchâteau) et François-Xavier Huguenot (Epinal-Est). Ces deux élus de gauche ont vanté « *le dévouement et la compétence* » du vice-président en charge de la culture que je suis. Le script officiel des débats en témoigne. Cela peut paraître immodeste et prétentieux de rapporter moi-même ces propos, mais si je ne le fais pas, qui le fera ? La politique culturelle des Vosges est en progrès, ont dit M.M Drapier et Huguenot. Merci. C'est l'occasion ici de remercier tous ses acteurs, dont le concours est sans aucun doute plus précieux que le mien.

**La maison de retraite de Mandres-sur-Vair** est ouverte. Avec le soutien du Président Poncelet et de son vice-président en charge des interventions sociales Michel Langloix, j'ai obtenu le 22 décembre 2009 la dernière inscription de crédits (**250 000 euros**) pour les travaux de finition et l'équipement mobilier de cet établissement. Le premier de ce type, rappelons-le, dans notre canton. Cette maison de retraite (ehpad) du groupe Hospitalor offre à ses résidents des prestations de très grande qualité **pour un coût journalier de 49.90 €** qui se situe dans la moyenne départementale, **les aides dont chacun peut bénéficier sont déductibles comme dans tout établissement du même type.** Actuellement, et après 7 mois d'ouverture, le taux d'occupation est de plus de 80%. Ces précisions pour faire taire les rumeurs véhiculées par certains esprits malveillants.

• **Economie.** J'ai défendu des projets économiques développés par des acteurs du canton : la **SNC Château de Roncourt**, à Hagneville et Roncourt qui a obtenu une subvention de **5 000 euros**. Yann Wehring et Marc Tournier investissent 41 000 euros pour créer quatre chambres d'hôtes, 2 salons de réception, cuisine et salle à manger dans cette belle demeure du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Quant à **Mickael Villaume**, de Crainvilliers il a investi près de 45 000 euros dans son entreprise (services forestiers) et a reçu une aide de **7 000 euros. 15 000 € à l'entreprise Maillard** à Auzainvilliers. **3 000 €** également au titre du partenariat artisanal pour **l'entreprise Bergeret** à Gendreville, à St Ouen les Parey **1 500 €** pour **l'entreprise Mougin**, **5 000 €** à **l'entreprise Herzog** ainsi que **4 500 €** à **l'entreprise Dominique Bresson** à La Vacheresse et la Rouillie.

• **Agriculture.** Deux dossiers jeunes agriculteurs (DJA/HDJA) pour **9 000 euros** d'aides et deux dossiers de modernisation des bâtiments d'élevage pour **15 281 euros** d'aides du Conseil Général. Le 22 décembre, au cours de la dernière commission permanente, j'ai soutenu deux dossiers supplémentaires GAEC pour le canton : la création d'un bâtiment lait et la gestion des effluents et la construction d'un bâtiment bois : **20 000 euros** et **14 000 euros**. A noter également **8 600 €** pour le **Centre Equestre** de Suriauville.

Bulgnéville, le 25 janvier 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Soucieux de tenir en 2010 la promesse que je vous ai faite lors de ma première élection cantonale, j'ai le plaisir de m'adresser à chacune et chacun d'entre vous, habitants du canton de Bulgnéville.

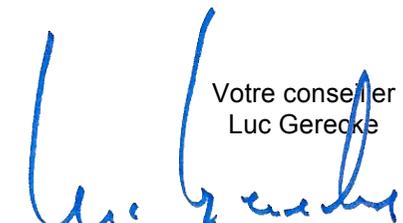
Tout d'abord pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010 et surtout d'excellente santé, préalable à toute réussite professionnelle et à une vie familiale harmonieuse.

Ensuite pour vous dire que la confiance que vous m'avez renouvelée en 2008, avec Madame Odile Riotte, ma suppléante, m'engage à poursuivre mon action: être à l'écoute et au service de nos communes, des acteurs économiques et associatifs, des familles en difficulté et leur apporter, dans la mesure du possible, les concours nécessaires au développement de leurs actions, de leurs investissements et les aider dans leurs difficultés.

Vous trouverez dans ce bilan les principaux soutiens financiers que j'ai pu obtenir du Conseil Général des Vosges au bénéfice de notre canton, grâce au soutien réaffirmé du Président Poncelet et de notre majorité départementale qui ont fait le maximum pour pallier les considérables problèmes engendrés par la crise.

Bilan forcément partiel car l'action du Conseil Général des Vosges concerne également l'action sociale, les collèges, les transports scolaires, l'aménagement routier et de zones d'activités, le tourisme, la vie associative sportive et culturelle, qui impacte favorablement la vie du département mais que je ne peux vous présenter ici dans le détail.

Sachez qu'en ce début d'année, je demeure comme je le fais depuis près de 10 ans à l'écoute de tous, sans a-priori idéologique et sans sectarisme, avec le seul souci de travailler au développement du canton, de ses communes, au bénéfice de tous.

Bien cordialement 

Votre conseiller  
Luc Gerecke

N'hésitez pas à me contacter :

Tél/fax : 03.29.09.14.54 – par courriel : [luc@gerecke.fr](mailto:luc@gerecke.fr)

Par courrier : 307, rue Françoise de Neufchâteau – 88140 Bulgnéville

## 1 429 103 euros aux communes

Subventions accordées aux communes et à la communauté de communes du canton de Bulgnéville en 2009, dont 71 subventions (près de 6 par mois).

COMMUNES	MONTANT
AINGEVILLE	5 270,00
AULNOIS	11 349,36
AUZAINVILLIER	43 802,00
BELMONT s/v	81 547,00
BULGNEVILLE	192 751,28
CRAINVILLIERS	30 168,46
DOMBROT S/V	14 293,00
GENDREVILLE	30 973,76
HAGNEVILLE RONCOURT	19 366,00
MALAINCOURT	5 131,00
MANDRES	13 076,03
MEDONVILLE	7 566,25
MORVILLE	25 341,80
NORROY S:V	12 469,07
PAREY S/Monfort	25 636,88
SAINT-OUEN	319 556,20
SAINT REMIMONT	38 938,22
SAULXURES LES BAINS	28 972,91
SAUVILLE	25 396,00
SURIAUVILLE	132 885,00
URVILLE	8 889,00
VACHERESSE	29 715,00
VAUDONCOURT	9 817,00
VRECOURT	64 574,82
Syndicat Eaux	1 617,00
Maison Retraite	250 000,00

**Soit un total de 1 429 103, 04 euros**

## Commune de Bulgnéville, les subventions 2009 du Conseil Général des Vosges

**Pas moins de 10 subventions ont été attribuées par le Conseil Général des Vosges à la commune de Bulgnéville pour un total de 163 321 euros. Ces concours ont grandement facilité ses travaux, principalement. L'une d'entre elle est une recette provenant du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, surcroit de ressource particulièrement bienvenu pour la commune. J'ajoute que c'est toujours un plaisir pour moi d'intervenir en faveur des réalisations communales, tant les remerciements qui me sont adressés sont chaleureux et sincères.**

			Travaux	Entreprises	Scolaires	Particuliers	Subventions
24/02/09	Le Colibri	aide entreprise touristique		8 000,00			
09/03/09	Famille	aide exceptionnelle				125,00	
04/03/09	Commune	Ecole maternelle tranche 4	7 930,00				
18/05/09	Commune	<b>Maison Santé</b>	<b>40 000,00</b>				
23/06/09	Commune	carrefour Fevry -recollets	17 236,00				
23/09/09	Commune	parking lac Recollets	17 236,00				
27/07/09	Marmite beaujolaise			5 862,00			
24/06/09	Famille -1	bourse fréquentation scolaire			60,00		
30/07/09	Famille - 18	allocation interne			1 795,00		
21/09/09	THIERY Nicolas	aide reprise agriculture		4 500,00			
15/10/09	Commune	Fonds départ - concernée					36 847,87
15/10/09	C.C.B	Groupemens écrétés					4 411,41
18/11/09	C.C.B	salle multimédia					2 676,00
18/11/09	MVI Bois	aide création		2 000,00			
23/12/09	Commune	chauffage Eglise	2 676,00				
23/12/09	Commune	eau potable Pont Epeche	6 916,00				
23/12/09	Commune	voirie rue Fr Mitterrand	16 400,00				
23/12/09	Commune	éclairage rues diverses	8 250,00				
23/12/09	Commune	aire jeux et tour pédagogique	9 830,00				
		TOTAUX	126 474,00	20 362,00	1 855,00	125,00	43 935,28

**Soit un total de 192 751, 28 euros**